

**ÉTABLISSEMENT**

**Communauté de Communes
du Pays de Chantonnay (85)**
65 av. du Général De Gaulle
BP 98
85111 Chantonnay

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Pouvoir adjudicateur**

Communauté de Communes du Pays de Chantonnay (85)
Le Directeur du Service Marchés
85111 Chantonnay
Tel : +33 251944023. Fax : +33 251948946. E-mail : contact@cc-paysdechantonnay.fr
Adresse internet :

Objet du marché

ELABORATION D'UN SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Après une première analyse des offres, l'acheteur organise une audition des trois soumissionnaires arrivés en tête du classement, si le nombre d'offres ayant obtenu plus de la moyenne à la note globale est au moins égal à trois. Dans le cas contraire, le nombre de candidats auditionnés sera réduit.

Les soumissionnaires devront convier à cette réunion le(s) intervenant(s) dédié(s) à ce projet. Cette audition aura lieu en visio-conférence ou en présentiel au sein de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay – 65 Avenue du Général de Gaulle – 85110 CHANTONNAY et auront lieu le lundi 28 avril 2025 après-midi.

Si le soumissionnaire est convoqué à l'audition, sa présence est obligatoire. Si le prestataire ne se présente pas, l'offre sera rendue irrégulière.

Durée du marché

Le marché est validé à partir de sa notification et reste en vigueur jusqu'à l'achèvement total des prestations.

Le démarrage des prestations interviendra à compter de la date de notification du marché.

La mission est divisée en trois phases, chacune d'entre elles sera réalisée dans un délai proposé par le titulaire. Le début de la mission est prévu au plus tard pour le 2 juin 2025. La mission complète devra être réalisée au plus tard pour le 13 février 2026.

Modalités d'attribution

Il s'agit d'un marché simple et unique. Il est traité à prix global et forfaitaire. Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Le marché n'est pas décomposé en lot.

Les variantes par rapport aux spécifications techniques du marché ne sont pas autorisées.

Le délai de validité des offres est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours entre la date limite de réception des offres par l'acheteur et la date d'attribution.

Critères de sélection

Critère 1 : Valeur Technique (60%)

Le critère valeur technique sera note sur cent (100) points et se décompose en sous-critères décrits ci-dessous :

- Exhaustivité et qualité de la méthodologie globale d'exécution envisagée en lien avec les problématiques spécifiques du projet : note/40 ;
- Qualité des moyens employés et du personnel affecté à la mission (niveau et diversité des compétences, expériences, diversité des outils...) : note/10 ;
- Exhaustivité, qualité et cohérence du planning détaillé remis par le candidat : note/20 ;
- Compréhension du territoire et de ses enjeux : note/10 ;
- Qualité des livrables notamment des fiches-actions et un outil de suivi de plan d'actions ainsi que tout autre document que le candidat juge utile pour l'appréciation de son offre (ergonomie, qualité rédactionnelle, lisibilité, richesse de la composition, représentation et matérialisation des résultats) : note/20.

Critère 2 : Prix des prestations (40%)

Le prix de l'offre du candidat sera établi sur la base du montant total de la DPGF, en ne tenant pas compte de la ligne intitulée "réunion supplémentaire prix unitaire" dans le tableau Excel. Ce critère prix sera noté sur un maximum de cent (100) points qui sera attribué en fonction du prix lui-même.

Date limite

Date de clôture : Jeudi 10 avril 2025 - 12:00

Date d'envoi du présent avis

10 mars 2025